

# REUT NEWS

Janvier 2024

Le but de cette nouvelle rubrique est de suivre au plus près l'état de l'art et les évolutions législatives et sociétales concernant la réutilisation des eaux usées traitées. A la suite du rapport sur la REUT commandé par MAIAGE au cabinet GAXIEU, nous vous donnons mensuellement rendez-vous pour affûter vos connaissances dans ce domaine pour devenir un acteur de vos territoires pour soutenir les projets de REUT. N'hésitez pas à faire remonter vos informations, il est toujours utile de contribuer à la dynamique collective pour trouver des solutions sur la ressource qui est le vecteur premier de notre activité.

## **Actualité :**

A la suite de la parution des arrêtés « Arrosage des espaces verts » (14.12.23) et « Irrigation des cultures » (18.12.23), l'arrêté « Usages Urbains », qui concernerait le lavage de voirie et l'hydrocurage des réseaux d'assainissement notamment, est en cours d'écriture. En effet, le ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires et le ministère de la Santé et du Travail sont à l'initiative depuis Novembre 2023.

MAIAGE a échangé en direct avec les contributeurs très tôt dans le processus et en transmettant le rapport REUT.

Le processus suit son cours : initialement prévu pour une parution à la fin du mois de Janvier 2024, la version 1 n'a pas encore été circulée aux parties prenantes (PP) dont MAIAGE fait partie. Pour votre information complète, après la phase de consultation des PP, une consultation publique devrait se tenir à partir d'une version 2. Enfin, après d'ultimes modifications, l'arrêté devrait paraître.

## **Base documentaire :**

- Cadre général réglementaire relatif aux conditions d'utilisation des eaux de pluie et des eaux usées traitées ([assainissement.developpement-durable.gouv.fr](http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr)) :



- L'invention d'un système photovoltaïque qui désinfecte les eaux usées tout en produisant de l'énergie (neozone.org) :



- Nouvelle avancée dans la réutilisation des eaux usées (lesechos.fr) :



- Dispositions relatives aux usages et aux conditions d'utilisation des eaux de pluie et des eaux usées traitées (assainissement.developpement-durable.gouv.fr) :



- Ressources documentaires sur la REUT (epnac.fr) :



Des questions ? ➔ Alban RAIMBAULT, Chargé de mission MAIAGE.

[alban.raimbault@maiage.fr](mailto:alban.raimbault@maiage.fr) ou 06.98.18.88.51